

# La Région se mobilise pour soutenir le personnel soignant

Les lignes régulières sont gratuites  
pour le personnel soignant  
sur présentation d'un justificatif\*.

\*une attestation de l'employeur, ou un badge professionnel.

plus d'informations : [aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)